

Pourquoi adhérer à l'Association ?

*L'association a pour objet d'organiser des manifestations culturelles principalement à Saint-Saturnin, dont le festival, Le festival **Jours de Lumière**, organisé tous les deux ans, depuis 26 ans et chaque fois sur un thème différent.*

*L'association soutient également les concerts de **l'association Hors Saison Musicale chez l'habitant en milieu rural**.*

Les activités de l'association sont organisées par des bénévoles avec le concours de professionnels. Le conseil de l'association souhaite développer son ancrage au plus près des réalités de notre territoire.

Les dix raisons d'adhérer à l'association :

- ✓ Manifester votre intérêt et soutenir l'objet de l'association en année de Festival
- ✓ Recevoir régulièrement une information sur les activités du Festival
- ✓ Se familiariser avec les apports de l'art contemporain par des conférences
- ✓ Contribuer à faire connaître largement les activités de l'association
- ✓ Exprimer vos propositions lors des assemblées générales ou à n'importe quel moment auprès des membres du bureau ou du conseil d'administration
- ✓ Assurer une proximité avec l'ensemble des forces vives des villages proches
- ✓ Vivre davantage la convivialité entre bénévoles contribuant aux manifestations
- ✓ Bénéficier d'un accès gratuit aux expositions du festival Les Jours de Lumière
- ✓ Bénéficier d'un accès prioritaire aux spectacles du festival
- ✓ Recevoir gratuitement le catalogue Jours de Lumière

Le conseil d'administration de l'association sera heureux de vous rencontrer

**Merci d'enregistrer votre adhésion et votre cotisation annuelle de 15€
en ligne avec le lien ci-dessous**

C'est simple et vous recevrez directement votre carte d'adhésion et le reçu fiscal

Ctrl + clic pour suivre ce lien

<https://www.helloasso.com/associations/a-m-o-s/adhesions/adhesion-2025>

ou, avec ce bulletin d'adhésion 2025

Prénom Nom

Adresse

Code postal Ville

Téléphone Adresse mail :

Souhaite adhérer à l'Association AMOS et adresse le montant de 15€ de cotisation pour l'année 2025 à Thomas CARDON, 9 place de l'église, 63450 Saint-Saturnin.

En retour, la carte d'adhérent 2025 vous sera adressée ainsi qu'un reçu fiscal.